

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement du soutien opérationnel
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 81750 du 4 décembre 2020
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général
des organismes centraux – branche « administrative et technique »**

NOR : INTJ2032412S

Le commandant du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 80373 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032377S),

Décide :

Article 1

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} janvier 2021 :

Thibeault Pascal NIGEND : 156 122 NLS : 8 013 694

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} janvier 2021 :

Moncayo Frédéric NIGEND : 163 443 NLS : 8 020 067

Article 3

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} janvier 2021 :

Grandguillaume Joris NIGEND : 198 747 NLS : 8 049 010

Article 4

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} janvier 2021 :

Vian Erik NIGEND : 180 795 NLS : 8 044 859

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 4 décembre 2020.

Par ordre :
Le colonel,
commandant en second du soutien opérationnel
de la gendarmerie nationale,
C. Dudognon